PROGRAMME NATIONAL
DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Épinay-sur-Seine

LA SOURCE-LES PRESLES

Réunion publique
MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

Un projet de transformation du quartier au profit du quotidien de ses habitants

Le contexte urbain du quartier

Un centre commercial introverti
qui ne compose pas une centralité structurante

Une mosaïque urbaine
entre grands-ensembles et zones pavillonnaires

Un manque important d'espaces verts publics

De multiples ruptures urbaines
compliquant le quotidien des habitants

Impact du projet sur l'existant

- L'habitat réhabilité
- L'habitat démoli et renouvelé
- Les équipements reconstruits
- Un centre commercial restructuré
- Des espaces verts publics insuffisants
- Des ruptures dans les déplacements à résorber

Le projet urbain

Zoom sur le cœur de quartier

Zoom sur le cœur de quartier

La relocalisation du centre commercial permettra de créer une véritable place publique pour les habitants, qui constituera le lieu de rencontre et vie sociale

Zoom sur l'habitat

Zoom sur l'habitat

Le projet prévoit la rénovation de 871 logements sociaux, ainsi que la démolition de 287 logements qui laisseront place à de nouveaux logements diversifiés

Zoom sur les nouvelles voies : avenue de la Marne

Zoom sur les nouvelles voies : rue de la Justice

Rue de la Justice

Zoom sur les équipements publics : la crèche-PMI

Zoom sur les équipements publics : la crèche-PMI

L'école maternelle Jaurès et la Crèche-PMI, deux équipements de la petite enfance, seront reconstruits autour de la future place publique

Avenue de la Marne

Zoom sur les espaces publics : le parvis du centre socioculturel Nelson Mandela

Zoom sur les espaces publics : le parvis du centre socioculturel Nelson Mandela

Doublant le nombre de m² d'espaces publics verts et minéraux, le projet facilite les interactions entre habitants et participe au développement du « vivre ensemble »

Au Cœur du Projet, la visite virtuelle de votre futur quartier

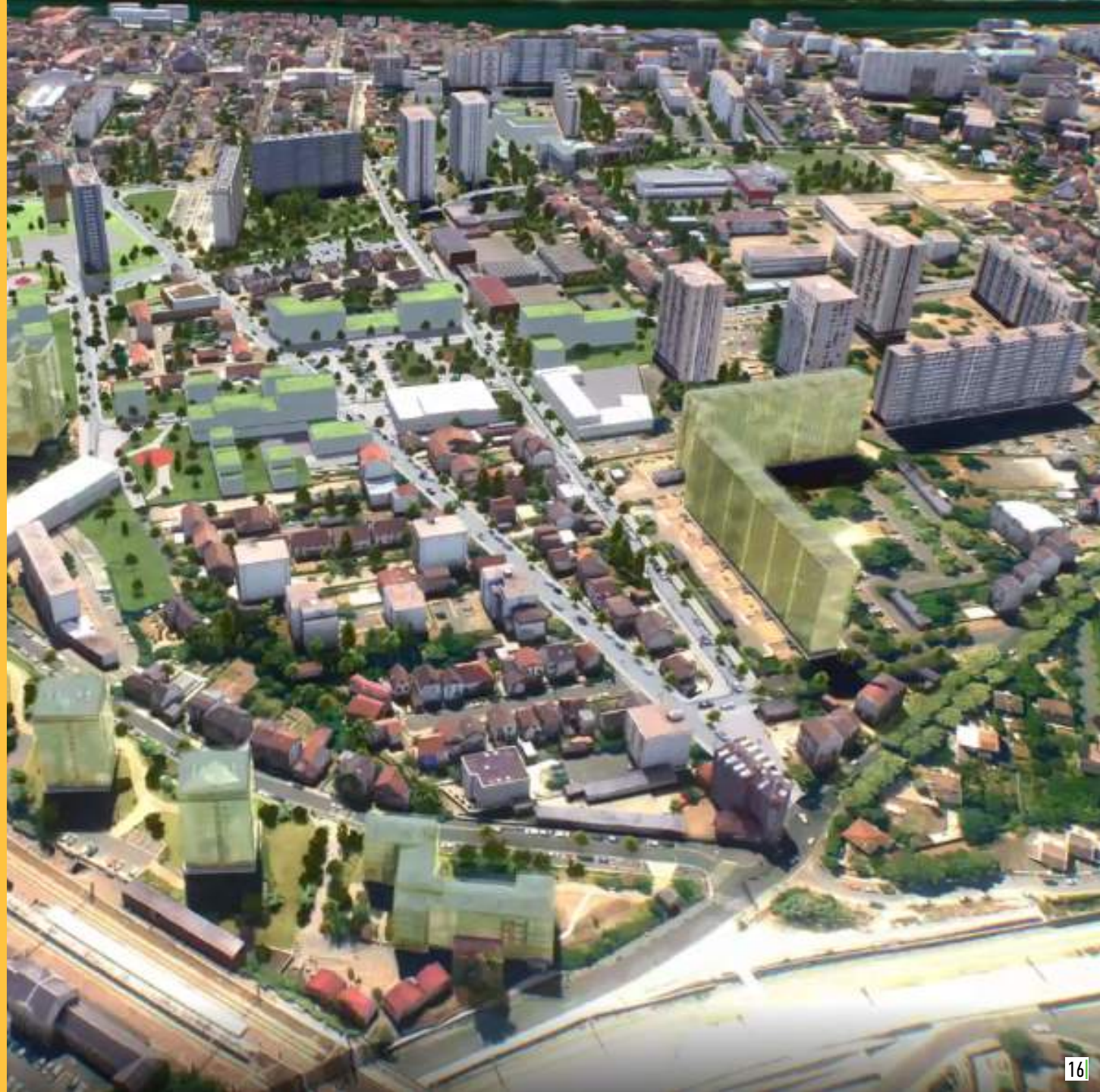

L'habitat au cœur des enjeux du projet

Les grandes phases du projet (2020–2030)

LOGEMENTS

Requalification ou réhabilitation

2020-2025

Construction

2020-2025

2025-2030

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Restructuration ou construction

2020-2025

ESPACE PUBLIC

Espaces verts existants

Espaces verts réaménagés ou créés

Espaces publics requalifiés ou réaménagés

COMMERCES

Requalification ou création

Les ménages (concernés par une démolition) éligibles au relogement

- **Les locataires en titre** avec un bail valide en cours

- **Les enfants ou les parents** du locataire en titre, **vivant au sein du ménage** et souhaitant faire une **demande de décohabitation**. En justifiant néanmoins d'une **présence continue depuis minimum 1 an** dans le logement.

Charte intercommunale de relogement : processus de votre relogement avec la MOUS

Le bailleur met en place une **MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale)** qui organisera votre relogement

Étape 1

Diagnostic de la situation de votre ménage: composition familiale, âge, ressources, situation budgétaire, situation professionnelle, capacité d'adaptation dans un nouveau logement.

Étape 2

Rendez-vous individuels. Vous ferez part de **vos souhaits** et de **vos besoins** pour votre relogement : localisation du logement, typologie du logement, décohabitation, contraintes personnelles particulières.

Étape 3

La MOUS vous propose un logement correspondant au mieux à vos demandes. Vous le visiterez. S'il ne vous convient pas, vous pourrez refuser par écrit en expliquant pourquoi. La MOUS ne pourra pas vous proposer plus de 3 logements différents.

Étape 4

La MOUS vous aidera à **préparer votre passage en commission d'attribution** : dossier social et administratif à monter.

Charte intercommunale de relogement : processus et modalités de votre relogement

Pour garantir un relogement respectueux des locataires,
les bailleurs ont signé une **Charte Territoriale de Relogement**
Elle permet d'**encadrer les relogements** pour les ménages concernés.

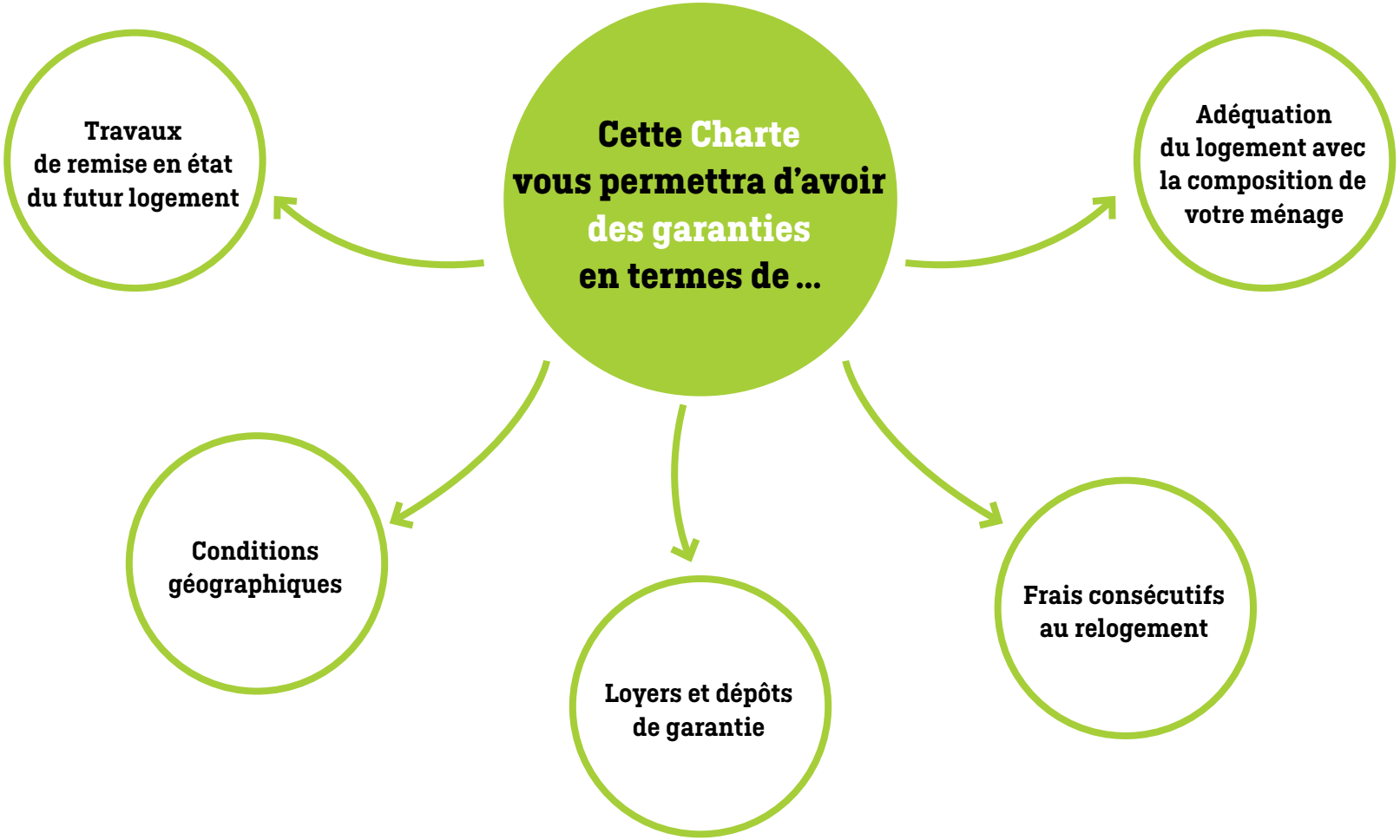

ICF HABITAT LA SABLIÈRE

LE PROJET

La rénovation des bâtiments et des 587 logements

La réhabilitation des 10 bâtiments d'ICF Habitat est la poursuite de la transformation entamée avec la résidentialisation durant l'ANRU 1

La modernisation des immeubles concernera :

- **L'enveloppe du bâtiment** : amélioration performance thermique (isolation, remplacement menuiseries)
- **Les parties communes** : rénovation halls, cages d'escaliers et paliers
- **Les logements** : réfection pièces humides, remplacement équipements sanitaires, portes palières

ICF HABITAT LA SABLIÈRE

Calendrier prévisionnel

- Démarrage des travaux prévu 4e trimestre 2021
- Durée du chantier 26 mois (avancement des travaux bâtiment par bâtiment)

Vos interlocuteurs du quotidien

La Sablière, bailleur
Benoît Monnier, responsable territorial
Esther Étienne, responsable de site
Badzi-Yao Fiadonou, gardien
Sandrine Cholet, gardienne
Ronya Chaouche, gardienne

Vox Operatio, agence de concertation
Anne Chevrel
Lucie Béguin

Les coordonnées téléphoniques sont disponibles au bureau d'accueil

ICF HABITAT LA SABLIÈRE

LE PROJET

Une offre de stationnement modernisée

▷ Le parking silo actuel concentre de **nombreux dysfonctionnements et nuisances pour ses usagers**.

▷ Sa reconstruction à proximité permettra de libérer de l'espace et ainsi de pouvoir créer et **aménager la future rue Est-Ouest**.

▷ La centrale de mobilité comportera :

- **190 places de stationnement voiture**
- **Stationnement deux roues**
- **Locaux associatifs** sur une partie du rez-de-chaussée

ICF HABITAT : relocalisation du parking silo

Calendrier prévisionnel

- Construction de la centrale de mobilité : à partir du printemps 2022
- Démolition du parking silo actuel : 2023

Vos interlocuteurs du quotidien

La Sablière, bailleur
Benoît Monnier, responsable territorial
Esther Étienne, responsable de site
Badzi-Yao Fiadonou, gardien
Sandrine Cholet, gardienne
Ronya Chaouche, gardienne

Les coordonnées téléphoniques sont disponibles au bureau d'accueil

Projet (illustration d'exemple)

PLAINE COMMUNE HABITAT : désenclaver le secteur Rameau

LE PROJET

Désenclaver le secteur Rameau

▷ La démolition de la **barre K** contribuera aux objectifs du projet urbain d'**ouvrir le quartier** et de proposer une offre de **logements plus moderne**.

▷ La création d'une nouvelle offre de logement diversifié :

- **38 logements sociaux** portés par PCH
- **37 logements en accession libre**.

PLAINE COMMUNE HABITAT : désenclaver le secteur Rameau

Calendrier prévisionnel

- Réunion spécifique : le **3 novembre à 19h00** (lieu à préciser).
- Lancement des enquêtes sociales à l'automne 2020.

Votre interlocuteur

Faiza Abdi, pilote du projet urbain

Projet

LE PROJET

La rénovation des 284 logements répartis sur deux bâtiments

▷ Les travaux visent à la fois une **réhabilitation des bâtiments** et une **résidentialisation des espaces extérieurs**.

▷ **La rénovation des immeubles** consistent en :

- **L'enveloppe des bâtiments** : traitement des façades, isolation thermique, menuiseries extérieurs...
- **Les parties communes** : embellissement des halls, création des locaux communs...
- **Les logements** : remplacement des portes palières, réfection de l'installation électrique...

PLAINE COMMUNE HABITAT : rénovation de la résidence des « Presles – Maupas »

Calendrier prévisionnel

- Réhabilitation : 1er semestre 2023
- Résidentialisation : 2e semestre 2024

Votre interlocuteur

Faiza Abdi, pilote du projet urbain

LE PROJET

Le renouvellement du secteur Bouchet

▷ La **démolition de la barre du 38-50 Commandant Bouchet** qui concentre plusieurs dysfonctionnements et de nombreuses nuisances pour ses locataires.

▷ En lieu et place :

- **De nouveaux logements** en location intermédiaire
- Un **espace vert** public et une **voie de desserte** seront également créé sur ce site

Calendrier prévisionnel

- Enquêtes sociales réalisées cet été par téléphone
- Relogements effectifs à partir de maintenant jusqu'à fin 2022
- Démolition prévue à partir de début 2023

Projet

Votre interlocuteur

Marina Nicusor, cabinet Le Frene, chargée de mission relogement (06 85 75 39 62)

Les permanences sur site auront lieu tous les mardis matin sur rendez-vous uniquement, entre 9h00 et 12h30

LE PROJET

Création d'un cœur de quartier

▷ La relocalisation du centre commercial permettra d'**ouvrir le secteur sur une place publique** composée d'un parc, d'une aire de jeux et de stationnements.

▷ Les **16 logements** attenants au centre commercial seront donc eux aussi démolis.

▷ **Le projet prévoit** :

- Nouvelles cellules commerciales
- Nouveaux logements
- Aménagement d'une place publique sur le site actuel

Calendrier prévisionnel

Les cellules commerciales

- Présentation du projet et entretiens individuels à partir de novembre 2020
- Démolition/reconstruction Phase 1 – 2023
- Démolition/reconstruction Phase 2 – 2025

Les 16 logements :

- Enquête sociale locataires à partir de mi-octobre 2020
- Relogement locataires à partir de janvier 2021 à décembre 2022
- Démolition prévue à partir de 2023

Votre interlocuteur

Marina Nicusor, cabinet Le Frene, chargée de mission relogement (06 85 75 39 62)

Un courrier d'information sera envoyé aux locataires début octobre

Une réunion d'information spécifique aux commerçants sera organisée début novembre par in'li

Projet

Besoin d'informations ? Rendez-vous à l'Atelier Vert Seine

LA MAISON DES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

L'Atelier Vert Seine constitue le lieu d'information pour les trois projets de rénovation urbaine de la ville d'Épinay-sur-Seine : **Orgemont, La Source-Les Presles et le Centre-Ville**.

L'équipe de rénovation urbaine d'Épinay-sur-Seine vous reçoit lors de ses **permanences tous les jeudis de 13h** à **18h15** à l'Atelier Vert Seine.

Les équipes de la Ville en charge des projets urbains vous reçoivent également lors de leurs **permanences tous les mardis** de **13h** à **18h15** à l'Atelier Vert Seine.

INFORMATIONS UTILES

56 rue de Paris, 93800 Épinay-sur-Seine

du mardi au vendredi : 9h-12h ; 13h-18h15
samedi : 9h-12h

atelier-vert-seine@epinay-sur-seine.fr

01 58 69 49 82

Portes ouvertes le 15 octobre

Pour toute demande de précision concernant. . .

Le projet urbain du quartier
Projet global, interventions sur les espaces publics et les équipements publics :

➔ L'équipe de rénovation urbaine vous reçoit lors de ses permanences tous les jeudis de 13h à 18h15 à l'Atelier Vert Seine

➔ L'équipe des projets urbains de la Ville vous reçoit lors de ses permanences tous les mardis de 13h à 18h15 à l'Atelier Vert Seine

Votre relogement
(modalités, processus, garanties, etc.)

➔ Vous adressez à votre bailleur social (PCH ou IN'li) qui vous mettra en relation avec la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale

La réhabilitation de votre résidence

➔ Vous adressez à votre bailleur social (ICF La Sablière ou PCH)

Les interventions sur le centre commercial des Presles

➔ Vous adressez à votre bailleur, IN'li

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain